

bien renseignés que lui, et il a cru préférable, plutôt que de se mettre dans son tort, de s'exécuter.

Et les procurations en double ?

—Nous savons que le Dr Beausoleil prétend avoir un grand nombre de nos procurations en double. D'après les déclarations que nous avons demandées à nos amis, la chose est impossible. Il peut en avoir quelques-unes, mais pas un grand nombre comme il le prétend. Si le Dr Beausoleil refuse d'enregistrer nos procurations, nous verrons à ce que nos amis ne soient pas défranchisés, ou forcés de voter dans un sens contraire à leur volonté. Nos amis désirent voter avec nous et viendront voter eux-mêmes à l'assemblée si c'est nécessaire.

—Alors, la lutte est sérieuse ?

—Elle est très sérieuse, et nous y sommes pour gagner. Que tous nos amis veuillent bien seulement se qualifier le plus tôt possible, tout de suite s'ils le peuvent, et nous envoyer leur reçu ; nous nous chargeons de faire enregistrer leur procuration. D'ailleurs les secrétaires des différents comités sont en ce moment en correspondance active avec tous nos amis.

—Vous faites là un travail énorme, et je vois que vous avez confiance dans le résultat.

—Nous sommes sûrs de la victoire. Nous avons entre les mains la majorité des procurations. Tous nos amis se font un devoir de se qualifier, et de rendre ces procurations valables. Quant à leur enregistrement, le Dr Beausoleil, registraire, n'a pas des pouvoirs aussi étendus qu'il veut bien le prétendre, pour donner confiance à ses amis.

---

#### ASSOCIATION MÉDICALE DU DISTRICT DE JOLIETTE.

---

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que les médecins du district de Joliette, réunis en assemblée le 3 mai courant, ont réorganisé l'*Association Médicale du District de Joliette* et nommé les officiers suivants : Dr A. M. Rivard, de Joliette, président ; Dr J. A. Beaudry, de St-Jacques, vice-président ; Dr Bernard, de Joliette, secrétaire ; Dr Lippé, de St-Ambroise et Dr Magnan, de Joliette, membres du comité de régie. A cette même séance, il a été proposé par le Dr J. O. Beaudry, de St-Jacques, et résolu à l'unanimité, que le Dr M. S. Boulet soit choisi pour représenter le district de Joliette, dans le prochain bureau des gouverneurs.